

## Belkacem Lounes

### Évènements en 2021

#### L'année du retour au calme, mais un calme précaire

Après une dizaine d'années de guerre civile, sans vainqueur ni vaincu, mais avec beaucoup de dégâts humains (des milliers de morts, des blessés et des déplacés) et de destructions d'infrastructures (bâtiments publics, habitations, routes...), le bruit des armes s'est arrêté et la Libye a renoué avec un retour au calme en 2021. Les négociations entre les deux principaux blocs, l'un contrôlant l'ouest du pays (basé à Tripoli) et l'autre l'est (basé à Benghazi), ont débouché sur un accord qui a prévu des élections législatives et présidentielle pour le mois de décembre 2021. Mais au dernier moment, ces élections n'ont pas eu lieu à cause de désaccords profonds sur la loi électorale et sur la liste des candidats éligibles. Par ailleurs, les deux instances dirigeantes, d'un côté le parlement élu en 2014 et qui siège à Benghazi et de l'autre le Conseil Suprême de l'Etat libyen (transformé en mars 2021 en gouvernement par intérim et installé à Tripoli), s'étaient mises d'accord en janvier 2021 pour élaborer un projet de Constitution et pour le faire adopter par référendum le 24 septembre de la même année, mais ce référendum n'a pas pu être organisé. Le motif est que les autorités de Benghazi proposent une nouvelle Constitution préparée par un comité composé de parlementaires et d'experts, tandis que les autorités de Tripoli veulent faire adopter le projet de Constitution élaboré en 2017 mais qui n'a pas pu être adopté. Le projet constitutionnel est donc un autre sujet de discorde entre les deux principales parties prenantes libyennes<sup>1</sup>.

En conséquence la Libye est toujours très divisée et le spectre de la guerre civile est toujours présent. D'après les observateurs de la situation en Libye, « la crainte de l'éclatement d'un nouveau conflit armé reste importante. La situation politique tendue a déjà commencé à provoquer des remous à Tripoli. Comme à l'orée de chaque grand rendez-vous politique, les milices se sont mises en ordre de marche. Des bataillons misratis ont été appelés en renfort par le camp d'Abdulhamid Dabaiba (Premier ministre du gouvernement par interim), soutenu par les Turcs. En réaction, plusieurs groupes armés tripolitains, dont la puissante katiba Ghnewa et les milices d'Al-Zawiya, se sont fédérées pour bloquer les axes au sud de Tripoli »<sup>2</sup>.

Les échecs des initiatives politiques comme l'organisation de scrutins pour l'adoption de la Constitution, ou la désignation du futur parlement ou du président de la République s'expliquent principalement par le fait de l'absence d'une réconciliation entre les parties qui se sont fait la guerre pendant dix ans. Le pays est toujours soumis à la scission et dominé par deux grands camps (l'un contrôlant l'est et l'autre à l'ouest du pays), qui dispose chacun de son gouvernement, de son Parlement et de son armée. Dans ces conditions, il n'est pas raisonnable d'envisager de mettre en place à court terme, des institutions reconnues et respectées par tous. Pour Abdallah Allafi, membre du Conseil présidentiel libyen, a souligné au mois de novembre 2021, la nécessité de « continuer sur la voie du projet de la réconciliation nationale inclusive, à laquelle doivent prendre part tous les Libyens, sans

---

<sup>1</sup> La Libye à la recherche d'une nouvelle Constitution, 9/03/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220126-la-libye-%C3%A0-la-recherche-d-une-nouvelle-constitution>

<sup>2</sup> Libye : le spectre d'un nouveau conflit après le report de la présidentielle, 22/12/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1285487/politique/libye-le-spectre-dun-nouveau-conflit-apres-le-report-de-la-presidentielle/>

exclusion ni exclusive, et à exiger la reddition des comptes, aux fins d'édifier une réconciliation et une stabilité pérennes »<sup>3</sup>. La vérité, le pardon, la confiance et la conviction de la nécessité de vivre ensemble, dans un esprit de tolérance et de coexistence, sont des conditions nécessaires pour revenir à la paix et à la stabilité du pays mais ces conditions ne sont pas réunies actuellement en Libye.

### **Rejet du projet de Constitution par les autochtones de Libye**

Les Amazighs et les Toubous expriment régulièrement et publiquement leur rejet du projet de Constitution de la Libye, depuis qu'il a été rendu public en 2017. Le 28 janvier 2021, les présidents des municipalités, le Conseil Suprême des Amazighs et les responsables des organisations de la société civile des territoires amazighs de Libye, se sont réunis dans la ville de Jadu (150 km au sud-ouest de Tripoli) pour exprimer une nouvelle fois leur refus du projet de Constitution et le boycott du référendum constitutionnel si le projet de Constitution devait rester inchangé<sup>4</sup>. Les Amazighs et les Toubous reprochent d'abord aux autorités libyennes de ne pas les avoir associés à la rédaction du projet de texte constitutionnel. Ensuite, ils refusent ce texte car il fonde l'identité de la Libye sur la suprématie de la langue et de la culture araboislamiques et relègue les composantes amazighe et Touboue au rang inférieur. C'est donc un projet basé sur la discrimination raciale en violation flagrante du droit international et des principes démocratiques. L'article 2, reconnaît que «les langues arabe, amazighe et touboue font partie du patrimoine culturel et linguistique de tous les Libyens», mais il précise que «la Libye fait partie de la nation arabe» et que «la langue arabe est la langue de l'Etat». Le texte ajoute : «la loi organisera l'intégration des autres langues libyennes dans les domaines de la vie en général aux niveaux local et national». Il est donc clair que la position de la langue et de la culture arabes sont privilégiées au détriment des langues et cultures amazighe et touboue. Par ailleurs l'article 6 mentionne que «l'islam est religion d'Etat et que la Chari'a islamique est la source du droit». S'ensuivent d'autres articles discriminatoires qui interdisent à un Libyen non musulman d'être candidat à la Chambre des représentants (article 69) ou à la présidence de la république (article 101) et que la justice est rendue «au nom d'Allah» (article 189). Ces articles ont visiblement pour but d'imposer une république islamique, au mépris de la diversité des cultures et des croyances en Libye.

### **Des discriminations sans perspective de solution**

Dans le sud du pays, les Kel-Tamasheq (Touaregs) subissent une discrimination spécifique qui date de l'époque de Kadhafi, celle du refus de l'administration d'accorder la nationalité libyenne à plus de 20.000 familles de cette région. Après la « révolution » de 2011, le gouvernement a mis en place un numéro d'identité national pour tous les libyens<sup>5</sup>, mais ce numéro est refusé à plus de 80.000 personnes appartenant à la communauté Kel-Tamasheq (Touaregs). Par conséquent, ces personnes « sans papiers » ne peuvent pas obtenir un document d'identité et bien sûr pas d'accès ni à l'école, ni aux services publics de santé, ni à aucun autre service public, ni ne peuvent être salariés. Les réclamations adressées régulièrement à l'administration Libyenne depuis 2011 n'ont pas abouti.

<sup>3</sup> Libye : des élections sans réconciliation ou le saut vers l'inconnu, 30/12/2021, <https://www.aa.com.tr/fr/politique/libye-des-%C3%A9lections-sans-r%C3%A9conciliation-ou-le-saut-vers-linconnu-analyse/2462758>

<sup>4</sup> Les Amazighs de Libye déterminés, 31/01/2021, <http://tamazgha.fr/Les-Amazighs-de-Libye-determines.html>

<sup>5</sup> Law 8 – 2014, article 7: «*All ministries and administrative units of the government and the institutions, civil and military organs, public companies and the like shall use the national number assigned to each Libyan citizen in the payment of all salaries and remuneration all administrative, financial and economic procedures related to the Libyan state. All the parties mentioned shall suspend the salary, bonus or financial entitlement of any Libyan citizen in case he fails to submit the national number assigned to him. The aforementioned parties shall not complete any financial, administrative or economic activities for any Libyan citizen except by the national number* »

La région du Fezzan (sud et sud-ouest de la Libye), territoire traditionnel des Kel-Tamasheq, est riche en ressources minières et notamment en pétrole. Cependant, les populations locales sont les plus pauvres du pays car elles sont privées des revenus générés par ces ressources exploitées avec l'aide d'entreprises étrangères. Le seul « emploi » proposé aux jeunes Kel-tamasheq, c'est d'être soldat dans l'une ou l'autre des groupes armés qui contrôlent le pays.

La communauté Kel-Tamasheq qui vit près des frontières avec l'Algérie est également confrontée à la fermeture de cette frontière par l'Algérie qui invoque des motifs de sécurité. Cela prive gravement les populations locales des échanges traditionnels qu'elles entretiennent entre elles depuis toujours. Les conséquences peuvent être dramatiques lorsque les personnes ne peuvent pas aller chercher un médicament ou de la nourriture de l'autre côté de la frontière.

Les communautés non-arabes de Libye ont été exclues de toutes les réunions politiques entrant dans le cadre du dialogue national pour le retour à la paix. C'était le cas lors des dernières réunions qui se sont déroulées au cours de l'année 2021, aussi bien en Europe qu'au Moyen-Orient (Qatar, Oman et à Hurgada en Egypte). En conséquence, ces communautés expriment de plus en plus leur souhait d'un Etat fédéral où leurs territoires bénéficieraient d'un statut d'autonomie qui leur permettrait de préserver leurs spécificités. Cela pourrait être une alternative qui permettrait de préserver la diversité et les libertés de chaque composante du pays. Ce souhait a clairement été exprimé lors de la conférence des municipalités amazighes le 28 janvier 2021 dans la ville de Jadu. Le président de cette conférence et de la municipalité de Jadu a affirmé que « la décision est prise de créer une quatrième région administrative » qui couvre les territoires amazighs<sup>6</sup>. Les années à venir nous diront si cette décision pourra être concrétisée.

En attendant, avec deux gouvernements et au moins deux armées, sans Constitution et sans organes législatifs légitimes, la Libye vit toujours dans le chaos et son avenir est porteur d'inquiétudes.

**Belkacem Lounes** est docteur en sciences économiques, professeur des universités (Université de Grenoble), membre expert du Groupe de travail sur les droits des peuples autochtones de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, membre du Mécanisme d'experts des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones Peoples, auteur de nombreux rapports et articles sur les droits amazighs et autochtones. Il est membre du réseau des experts du GITPA pour l'Afrique.

---

<sup>6</sup> Abdelwahab Hajam, président de la municipalité de Jadu, Libye, interview réalisée par le site Tamazgha, 28/01/2021, <http://tamazgha.fr/Les-Amazighs-de-Libye.html>. Les trois autres grandes régions libyennes sont la Cyrénaïque à l'est, la Tripolitaine au nord-Ouest et le Fezzan au sud-ouest.